

Guide de rédaction de la revue ⴰⴳⵓⴷⴰⵜ-Asinag

ⴰⴳⵓⴷⴰⵜ-Asinag est une revue scientifique et culturelle spécialisée publiée par l'Institut Royal de la Culture Amazighe, et dédiée à la langue et à la culture amazighes. Elle est ouverte principalement aux chercheurs travaillant sur les différents champs disciplinaires des sciences humaines et sociales.

Conditions générales

- Tout article proposé doit être original.
- Tout article proposé doit être accompagné d'une déclaration de l'auteur certifiant qu'il s'agit d'un texte inédit qui n'est pas proposé à une autre publication.
- Le compte rendu de lecture doit avoir pour objet la lecture critique d'une publication récente (ouvrage, revue ou autres) en la situant dans l'ensemble des publications portant sur le thème concerné.
- Un article publié par la revue ⴰⴳⵓⴷⴰⵜ-Asinag devient sa propriété et ne peut être ni reproduit (sur tous médias connus ou à venir), ni traduit sans autorisation de la Direction de la revue. L'auteur s'engage à ne pas le publier ailleurs sans l'autorisation préalable du directeur de la revue
- Les idées et opinions exprimées sont celles de leurs auteurs et n'engagent en rien la revue.
- Les textes non retenus ne sont pas retournés à leurs auteurs. Ceux-ci n'en seront pas avisés.

Présentation de l'article

- Une page de couverture doit fournir le titre de l'article, le nom, le prénom, l'institution, l'adresse, le numéro de téléphone, le numéro de fax et l'adresse électronique de l'auteur. Seuls le titre de l'article, le nom et le prénom de l'auteur et le nom de son institution doivent figurer en tête de la première page du corps de l'article.

- Les articles doivent être envoyés par courrier électronique sous forme de fichier attaché en format Word ou RTF (Rich Text Format) à l'adresse suivante : « asinag@ircam.ma ».
- L'article ne doit pas dépasser 14 pages (Bibliographie et moyens d'illustration compris).
- Le texte sera rédigé en police **Times**, taille 11, interligne "**Exactement 11**", sur des pages de format (17*24), avec des marges (gauche, droite) de 2,5 cm, (haut et bas) de 2 cm. Le texte en tifinaghe doit être saisi en police **Tifinaghe-ircam Unicode**, taille 11, téléchargeable sur le site Web de l'IRCAM « <http://www.ircam.ma/fr/index.php?soc=telec> ». Pour la transcription de l'amazighe en caractères latins, utiliser une police Unicode (**Gentium** par exemple).
- Le titre de l'article figurera, centré, en capitales, rédigé en gras, de police Times et de taille 13, sur la première page, et doit être d'environ 10 mots et peut être suivi d'un sous titre explicatif. le nom de l'auteur de l'article et son institution seront alignés à droite et apparaîtront sous le titre, séparés d'un espacement d'interlignes simples.
- Les titres et les sous titres d'un article doivent être rédigés en gras, de police times, d'un "espacement avant et après" de 12 pts, et d'interligne simple. Les titres sont de taille 13, et les sous titres sont de taille 12.
- Le résumé ne doit pas dépasser 10 lignes, Il sera rédigé avec une langue autre que celle de l'article.

Moyens d'illustration

- Les tableaux sont appelés dans le texte et numérotés par ordre d'appel (chiffres romains). La légende figurera en haut des tableaux.
- Les figures et les images sont appelées dans le texte et numérotées par l'ordre d'appel en chiffres arabes. La légende sera donnée en dessous des figures.

Références bibliographiques et webographiques

- Les références bibliographiques ne sont pas citées en entier dans le corps du texte, ni dans les notes. Sont seulement indiqués, dans le corps du texte et entre parenthèses, le nom de/des auteurs, suivi de la date de publication du texte auquel on se réfère et, le cas échéant, le(s) numéro(s) de la/des page(s) citée(s). Si les auteurs sont plus de deux, indiquer le nom du premier auteur, suivi de « *et al.* » en italique.

Ex : (Geertz, 2003) ; (Pommereau et Xavier, 1996) ; (Bertrand *et al.*, 1986) ; (Bouzidi, 2002 : 20)

Dans le cas de plusieurs publications d'un auteur la même année, les distinguer à l'aide de lettres de l'alphabet en suivant l'ordre alphabétique (1997a, 1997b, etc.).

Ex : (Khair-Eddine, 2006a) ; (Khair-Eddine, 2006b).

Lorsque plusieurs éditions d'une même référence sont utilisées, on signalera la première édition entre crochets à la fin de la référence dans la liste bibliographique.

- Les références bibliographiques complètes, classées par ordre alphabétique des auteurs, sont fournies à la fin de l'article (sans saut de page).

✓ Les titres de journaux, revues et ouvrages sont présentés en italique.

Les références aux **ouvrages** comportent dans l'ordre : le nom de l'auteur et l'initiale de son prénom, l'année de parution, suivi, s'il s'agit de l'éditeur, de la mention (éd.), le titre, le lieu d'édition, le nom de l'éditeur. Toutes ces indications seront séparées par des virgules.

Ex. : Cadi, K. (1987), *Système verbal rifain, forme et sens*, Paris, SELAF.

✓ Les titres d'articles de revue, de chapitres d'ouvrages, etc. se placent entre guillemets.

Les références aux **articles de revue** comportent (dans l'ordre) : le nom et l'initiale du prénom de l'auteur, l'année d'édition, le titre de l'article entre guillemets, le titre de la revue, le volume, le numéro et la pagination. Toutes ces indications seront séparées par des virgules.

Ex. : Peyrières, C. (2005), « La recette de notre caractère », *Science & Vie Junior*, N° 195, p. 48-51.

✓ Les références aux **articles de presse** comportent seulement le titre entre guillemets, le nom du journal, lieu d'édition, la date et le numéro de page.

Ex. : « Les premiers pas du supermarché virtuel », *l'Economiste*, Maroc, 26 octobre 2007, p. 17.

✓ Les références aux **chapitres d'ouvrages collectifs** indiquent le nom et le prénom de l'auteur, le titre du chapitre, la référence à l'ouvrage entre crochets : [...]

✓ Les références aux **actes de colloque** ou **de séminaire** doivent comporter le nom et la date du colloque ou du séminaire.

Ex.: Boukous, A. (1989), « Les études de dialectologie berbère au Maroc », in *Langue et société au Maghreb. Bilan et perspectives*, Actes du colloque organisé par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines-Rabat en octobre et décembre 1986, p. 119-134.

✓ Les références **aux thèses** : elles sont similaires aux références aux ouvrages, on ajoute l'indication qu'il s'agit d'une thèse, en précisant le régime (Doctorat d'Etat, Doctorat de 3^{ème} cycle,...) et l'université.

Ex. : Boujemaâ, H. (1979), *L'aspect en berbère tachelhiyt (Maroc)*, Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle, Université René Descartes, Paris V.

- Les références **webographiques** : il est nécessaire de mentionner l'URL (Uniform Resource Locator) et la date de la dernière consultation de la page web.

Ex. : http://fr.wikipedia.org/wiki/Langue_construite, octobre 2007.

Notes, Citations et Abréviations:

- Si l'auteur décide d'employer des abréviations pour se référer à certains titres qui reviennent souvent dans l'article, il devra mentionner et expliciter les abréviations dès leur premier usage, dans une note.
- Dans le cas où des notes sont fournies, celles-ci sont en bas de page et non en fin d'article. Il faut adopter une numérotation suivie.
- Citations : les citations de moins de cinq lignes sont présentées entre guillemets « ... » dans le corps du texte. Pour les citations à l'intérieur des citations, utiliser des guillemets simples «... '...' ...». Les citations de plus de quatre lignes sont présentées sans guillemets, après une tabulation et avec un interligne simple.
- Toute modification d'une citation (omission, remplacement de mots ou de lettres, etc.) est signalée par des crochets [...]

Sous-titres : le texte peut être subdivisé par l'utilisation de sous-titres en caractères gras.

Italiques : éviter de souligner les mots, utiliser plutôt des caractères en italique.